



Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence

Procès-verbal

N° de la réunion : 12
Date : le lundi 17 juin 2024
Heure : 14 h
Endroit : Salle Andrew-S.-Haydon, 110, avenue Laurier Ouest

Présents : **Président :** Riley Brockington, conseiller
Membres : Jessica Bradley, conseillère, Steve Desroches, conseiller, Laura Dudas, conseillère, Sean Devine, conseiller, Allan Hubley, conseiller, Laine Johnson, conseillère, Clarke Kelly, conseiller, Matt Luloff, conseiller, Stéphanie Plante, conseillère

Absent(s): David Hill, conseiller (tel qu'avisé)

-
1. Avis et renseignements concernant la réunion à l'intention des participants à la réunion et du public

La réunion commencera à 14 h ou 15 minutes après la fin de la réunion conjointe des Comités de l'Agriculture et des affaires rurales et de l'Environnement et du changement climatique, selon l'heure la plus tardive.

Les avis et renseignements concernant les réunions sont joints à l'ordre du jour et au procès-verbal, y compris : la disponibilité des services d'interprétation simultanée et des mesures d'accessibilité; les procédures relatives aux réunions à huis clos; les points d'information qui ne font pas l'objet de discussions; les avis de non-responsabilité relativement aux renseignements personnels pour les correspondants et les intervenants; les avis relatifs aux procès-verbaux; les détails sur la participation à distance.

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande.

À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le 26 juin 2024 dans le rapport 12 du

Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence.

La date limite pour s'inscrire par téléphone, en vue de prendre la parole devant le sous-comité, de soumettre des commentaires par écrit ou de faire une présentation visuelle, est le vendredi 14 juin 2024, à 16 h, et la date limite pour s'inscrire par courriel, en vue de prendre la parole devant le sous-comité, est le lundi 17 juin 2024, à 8 h 30.

Ce « procès-verbal sommaire » indique les suites à donner relativement aux points et aux mesures prises lors de la réunion. Ce document ne contient pas tout le texte qui fera partie du procès-verbal complet, comme la consignation des soumissions écrites et verbales. Les votes et les avis contraires consignés dans le présent procès-verbal sommaire demeurent des données préliminaires jusqu'à ce que le procès-verbal complet soit confirmé par le comité. La version préliminaire du procès-verbal complet (à confirmer) sera publiée en même temps que l'ordre du jour de la prochaine réunion ordinaire du comité et, une fois confirmé, il remplacera le présent document.

2. Déclarations d'intérêt

Aucune déclaration d'intérêt n'a été présentée.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Procès-verbal 11 du CSPPSU – le jeudi 16 mai 2024

Adopté

4. Direction générale des services de protection et d'urgence

4.1 Rapport annuel 2023 du Service des incendies d'Ottawa

Dossier : ACS2024-EPS-OFS-0004 - À l'échelle de la ville

Recommandation(s) du rapport

Que le Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence recommande au Conseil de prendre connaissance de ce rapport.

Paul Hutt, chef, Service des incendies d'Ottawa, Direction générale des services de protection et d'urgence (DGSPU), présente le point et fait une

présentation résumant le rapport. Une copie du diaporama est conservée au greffe municipal.

M^{me} Valerie Bietlot, gestionnaire, Services de soutien technique et aux activités, DGSPU et M. Nick DeFazio, agent d'information du public, DGSPU, sont également présents pour répondre aux questions.

Le Comité reçoit ensuite M^{me} Calla Barnett.

Après la période de questions au personnel et les délibérations du Comité, la recommandation du rapport est présentée au Comité et ADOPTÉE telle quelle.

Adopté

4.2 Rapport annuel 2023 du Service paramédic d'Ottawa

Dossier : ACS2024-EPS-OPS-0002 - À l'échelle de la ville

Recommandation(s) du rapport

Que le Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence recommande au Conseil de prendre connaissance de ce rapport.

Pierre Poirier, chef, Service paramédic d'Ottawa, Direction générale des services de protection et d'urgence (DGSPU), présente le point et fait une présentation qui résume le rapport.

Une copie du diaporama est conservée au greffe municipal.

M^{me} Valerie Bietlot, gestionnaire, Services de soutien technique et aux activités, DGSPU, M. Roger Chapman, directeur, Services des règlements municipaux, DGSPU et M. Nick DeFazio, agent d'information du public, DGSPU, sont également présents pour répondre aux questions.

Les motions suivantes sont présentées après la présentation.

Motion N^o CSPPSU 2024 12-01

Proposé par Conseiller C. Kelly :

Attendu que plus de 80 % du territoire d'Ottawa se trouve en milieu rural; et

Attendu que les communautés rurales font face à différents défis et sont souvent plus éloignées des services médicaux; et

Attendu qu'un portrait plus complet des différences dans les délais d'intervention pourrait donner une meilleure idée de la façon dont on pourrait éliminer ces différences;

Par conséquent, il est résolu que le format du rapport annuel du Service paramédic d'Ottawa soit amélioré afin d'y inclure une comparaison entre les délais d'intervention par transect;

Il est en outre résolu que le Service paramédic d'Ottawa fournisse les données sur le rendement en matière de délais d'intervention par transect à Ottawa au cours des cinq dernières années afin d'alimenter la discussion à ce sujet lors du Sommet rural.

Motion N^o EPPSC 2024 12-02

Proposé par Président R. Brockington :

(R. Brockington délaïsse son rôle de président pour présenter sa motion.)

ATTENDU QU'il y a délai de prise en charge lorsque les paramédics ne peuvent pas immédiatement déléguer au personnel de l'hôpital les soins aux patients, et que ces délais continuent de contribuer grandement aux incidents de niveau zéro à Ottawa; et

ATTENDU QUE les délais de prise en charge affectent lourdement la capacité du Service paramédic d'Ottawa à répondre au volume d'appels, qui augmente sans cesse; et

ATTENDU QUE le Service paramédic d'Ottawa a déployé plusieurs stratégies pour ces délais, notamment en diminuant le nombre de transports de patients et en dirigeant les patients ailleurs qu'aux urgences; et

ATTENDU QU'en 2019, 2020 et 2022, l'ancien maire Jim Watson a écrit à la ministre de la Santé de l'Ontario, Christine Elliott, afin de demander l'aide du ministère pour résoudre le problème systémique de longue date que représentent les délais de prise en charge par les paramédics dans les hôpitaux d'Ottawa; et

ATTENDU QUE le 28 juin 2023, le Conseil a approuvé le Plan d'investissement 2024-2026 du Service paramédic d'Ottawa, lequel recommande à la Ville d'obtenir du financement provincial pour 17 ETP paramédicaux supplémentaires pour les budgets préliminaires de 2024, 2025 et 2026 afin d'atténuer les pressions liées aux délais

de prise en charge, et a parallèlement demandé au maire Sutcliffe et au président du Comité des services de protection et d'urgence, R. Brockington, de continuer de s'entretenir, en son nom, auprès du premier ministre et de la ministre de la Santé de l'Ontario ainsi que des directions générales des hôpitaux pour faire connaître les répercussions locales et mettre en œuvre des solutions visant à réduire les délais de prise en charge; et

ATTENDU QUE le chef du Service paramédic d'Ottawa, le personnel de la Direction générale des services de protection et d'urgence et le Bureau du maire ont rencontré le chef de cabinet du ministère de la Santé de l'Ontario et le directeur général de L'Hôpital d'Ottawa en juin, juillet, août, septembre et décembre 2023 pour trouver des solutions aux délais de prise en charge; et

ATTENDU QUE le 22 août 2023, le président Brockington, le conseiller Lo, la conseillère Kitts et le personnel ont rencontré la ministre de la Santé lors du congrès de l'Association of Municipalities of Ontario pour demander du financement de base permanent pour les programmes de paramédecine communautaire en vue d'atténuer les répercussions des délais de prise en charge et de diminuer l'occurrence des incidents de niveau zéro à Ottawa en baissant le nombre d'appels d'urgence et en réduisant ou en éliminant la nécessité pour les patients de devoir se rendre aux urgences; et

ATTENDU QU'en 2023, L'Hôpital d'Ottawa a présenté une demande au ministère de la Santé pour obtenir 4,5 millions de dollars supplémentaires afin d'embaucher plus de personnel infirmier et d'ajouter des lits à son Programme de délégation du déchargement au personnel infirmier, affirmant que ce montant permettra de réduire les délais de prise en charge et que la demande du Service paramédic d'Ottawa pour 17 ETP supplémentaires deviendra superflue; et

ATTENDU QUE le gouvernement provincial a financé 50 % des 23 ETP pour atténuer la charge de travail du personnel de première ligne, qui s'accroît en raison de la pression exercée par l'augmentation du nombre d'appels d'urgence, ainsi que 50 % des 3 ETP permanents qui fournissent du soutien psychologique pour améliorer le bien-être des employés et réduire les blessures liées au stress opérationnel; et continue de financer 100 % du Centre intégré

de répartition des ambulances et des programmes de paramédecine communautaire; et

ATTENDU QUE, malgré ces initiatives et l'augmentation du financement du Programme de délégation du déchargement au personnel infirmier, le Service paramédic d'Ottawa a consacré 102 105 heures aux délais de prise en charge aux hôpitaux d'Ottawa et a atteint le niveau zéro à 1 672 reprises l'an dernier, ce qui contribue aux difficultés persistantes touchant le respect des délais d'intervention; et

ATTENDU QUE le 17 juin 2024, le Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence a reçu le rapport annuel 2023 du Service paramédic d'Ottawa, qui indique que le Service n'a pas atteint toutes les cibles approuvées par le Conseil ni respecté tous délais d'intervention prévus par la loi pour les patients évalués au niveau 1 de l'ETG (vie en danger) et au niveau 2 de l'ETG (urgent), et pour ceux qui sont victimes d'un arrêt cardiaque soudain;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil demande au maire d'écrire, en son nom, à la ministre de la Santé de l'Ontario pour réclamer que le ministère implante des solutions pour régler immédiatement le problème des délais de prise en charge dans les hôpitaux, et qu'il fasse le point sur les demandes concernant les 4,5 millions de dollars supplémentaires pour le Programme de délégation du déchargement au personnel infirmier à L'Hôpital d'Ottawa qui serviront à diminuer les délais de prise en charge.

Le Comité reçoit ensuite M^{me} Calla Barnett.

Au terme de la période de questions à l'intervenante et au personnel, et après les délibérations du Comité, les motions ci-dessus sont examinées, comme suit :

Le conseiller M. Luloff suggère d'apporter une légère modification à la motion du conseiller Kelly, à savoir remplacer « secteurs de faible et de forte densités à Ottawa » par « par transect à Ottawa ». Le conseiller Kelly accepte, mais vu les commentaires du chef Poirier sur la possibilité de fournir les délais d'intervention demandés par transect, le personnel collaborera avec le conseiller Kelly pour produire les données demandées, et s'il n'est pas possible de le faire, les données sur les délais d'intervention seront fournies par secteurs rural et non rural d'Ottawa.

Motion N° CSPPSU 2024 12-01

Motion du Conseiller C. Kelly :

Attendu que plus de 80 % du territoire d'Ottawa se trouve en milieu rural; et

Attendu que les communautés rurales font face à différents défis et sont souvent plus éloignées des services médicaux; et

Attendu qu'un portrait plus complet des différences dans les délais d'intervention pourrait donner une meilleure idée de la façon dont on pourrait éliminer ces différences;

Par conséquent, il est résolu que le format du rapport annuel du Service paramédic d'Ottawa soit amélioré afin d'y inclure une comparaison entre les délais d'intervention par transect;

Il est en outre résolu que le Service paramédic d'Ottawa fournisse les données sur le rendement en matière de délais d'intervention par transect à Ottawa au cours des cinq dernières années afin d'alimenter la discussion à ce sujet lors du Sommet rural.

Motion N° EPPSC 2024 12-02

Proposé par Président R. Brockington :

(R. Brockington délaie son rôle de président pour présenter sa motion.)

ATTENDU QU'il y a délai de prise en charge lorsque les paramédics ne peuvent pas immédiatement déléguer au personnel de l'hôpital les soins aux patients, et que ces délais continuent de contribuer grandement aux incidents de niveau zéro à Ottawa; et

ATTENDU QUE les délais de prise en charge affectent lourdement la capacité du Service paramédic d'Ottawa à répondre au volume d'appels, qui augmente sans cesse; et

ATTENDU QUE le Service paramédic d'Ottawa a déployé plusieurs stratégies pour ces délais, notamment en diminuant le nombre de transports de patients et en dirigeant les patients ailleurs qu'aux urgences; et

ATTENDU QU'en 2019, 2020 et 2022, l'ancien maire Jim Watson a écrit à la ministre de la Santé de l'Ontario, Christine Elliott, afin de demander l'aide du ministère pour résoudre le problème systémique

de longue date que représentent les délais de prise en charge par les paramédics dans les hôpitaux d'Ottawa; et

ATTENDU QUE le 28 juin 2023, le Conseil a approuvé le Plan d'investissement 2024-2026 du Service paramédic d'Ottawa, lequel recommande à la Ville d'obtenir du financement provincial pour 17 ETP paramédicaux supplémentaires pour les budgets préliminaires de 2024, 2025 et 2026 afin d'atténuer les pressions liées aux délais de prise en charge, et a parallèlement demandé au maire Sutcliffe et au président du Comité des services de protection et d'urgence, R. Brockington, de continuer de s'entretenir, en son nom, auprès du premier ministre et de la ministre de la Santé de l'Ontario ainsi que des directions générales des hôpitaux pour faire connaître les répercussions locales et mettre en œuvre des solutions visant à réduire les délais de prise en charge; et

ATTENDU QUE le chef du Service paramédic d'Ottawa, le personnel de la Direction générale des services de protection et d'urgence et le Bureau du maire ont rencontré le chef de cabinet du ministère de la Santé de l'Ontario et le directeur général de L'Hôpital d'Ottawa en juin, juillet, août, septembre et décembre 2023 pour trouver des solutions aux délais de prise en charge; et

ATTENDU QUE le 22 août 2023, le président Brockington, le conseiller Lo, la conseillère Kitts et le personnel ont rencontré la ministre de la Santé lors du congrès de l'Association of Municipalities of Ontario pour demander du financement de base permanent pour les programmes de paramédecine communautaire en vue d'atténuer les répercussions des délais de prise en charge et de diminuer l'occurrence des incidents de niveau zéro à Ottawa en baissant le nombre d'appels d'urgence et en réduisant ou en éliminant la nécessité pour les patients de devoir se rendre aux urgences; et

ATTENDU QU'en 2023, L'Hôpital d'Ottawa a présenté une demande au ministère de la Santé pour obtenir 4,5 millions de dollars supplémentaires afin d'embaucher plus de personnel infirmier et d'ajouter des lits à son Programme de délégation du déchargement au personnel infirmier, affirmant que ce montant permettra de réduire les délais de prise en charge et que la demande du Service paramédic d'Ottawa pour 17 ETP supplémentaires deviendra superflue; et

ATTENDU QUE le gouvernement provincial a financé 50 % des 23 ETP pour atténuer la charge de travail du personnel de première ligne, qui s'accroît en raison de la pression exercée par l'augmentation du nombre d'appels d'urgence, ainsi que 50 % des 3 ETP permanents qui fournissent du soutien psychologique pour améliorer le bien-être des employés et réduire les blessures liées au stress opérationnel; et continue de financer 100 % du Centre intégré de répartition des ambulances et des programmes de paramédecine communautaire; et

ATTENDU QUE, malgré ces initiatives et l'augmentation du financement du Programme de délégation du déchargement au personnel infirmier, le Service paramédic d'Ottawa a consacré 102 105 heures aux délais de prise en charge aux hôpitaux d'Ottawa et a atteint le niveau zéro à 1 672 reprises l'an dernier, ce qui contribue aux difficultés persistantes touchant le respect des délais d'intervention; et

ATTENDU QUE le 17 juin 2024, le Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence a reçu le rapport annuel 2023 du Service paramédic d'Ottawa, qui indique que le Service n'a pas atteint toutes les cibles approuvées par le Conseil ni respecté tous délais d'intervention prévus par la loi pour les patients évalués au niveau 1 de l'ETG (vie en danger) et au niveau 2 de l'ETG (urgent), et pour ceux qui sont victimes d'un arrêt cardiaque soudain;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil demande au maire d'écrire, en son nom, à la ministre de la Santé de l'Ontario pour réclamer que le ministère implante des solutions pour régler immédiatement le problème des délais de prise en charge dans les hôpitaux, et qu'il fasse le point sur les demandes concernant les 4,5 millions de dollars supplémentaires pour le Programme de délégation du déchargement au personnel infirmier à L'Hôpital d'Ottawa qui serviront à diminuer les délais de prise en charge.

Adopté

La recommandation du rapport a été présentée au Comité, et a été ADOPTÉE, telle qu'amendée par les motions nos CSPPSU 2024 12-01 et 12-02.

Que le Comité des services de protection et de préparation aux situations d'urgence recommande que le Conseil :

1. **Prenne connaissance de ce rapport;**
2. **Approuve que le format du rapport annuel du Service paramédic d'Ottawa soit amélioré afin d'y inclure une comparaison entre les délais d'intervention par transect;**
3. **Approuve que le Service paramédic d'Ottawa fournisse les données sur le rendement en matière de délais d'intervention par transect à Ottawa au cours des cinq dernières années afin d'alimenter la discussion à ce sujet lors du Sommet rural; et**
4. **Demande au maire d'écrire, en son nom, à la ministre de la Santé de l'Ontario pour réclamer que le ministère implante des solutions pour régler immédiatement le problème des délais de prise en charge dans les hôpitaux, et qu'il fasse le point sur les demandes concernant les 4,5 millions de dollars supplémentaires pour le Programme de délégation du déchargement au personnel infirmier à L'Hôpital d'Ottawa qui serviront à diminuer les délais de prise en charge.**

Adoptée, tel que modifiée

5. Points à huis clos

Il n'y a aucun point à huis clos.

6. Avis de motions (pour examen lors d'une réunion subséquente)

Il n'y a aucun avis de motion.

7. Demandes de renseignements

7.1 Conseillère J. Bradley (de la part de la Conseillère T. Kavanagh)

En juin 2023, le Conseil a approuvé le rapport sur la prestation des services de taxi accessibles sur demande et les modifications mineures du *Règlement sur les véhicules de location* relativement aux taxis.

Dans le cadre de ce rapport, on approuvait une subvention incitative annuelle, sur une base pilote de trois ans, dans le but ultime « d'améliorer

le service pour la communauté des personnes handicapées qui ont besoin de ce service ».

Le personnel peut-il répondre aux questions suivantes à la suite d'une analyse de données sur six mois (d'avril à septembre 2024) :

1. Combien de taxis accessibles sont actuellement agréés? Combien d'entre eux (en pourcentage) sont nouveaux depuis que le Conseil a reçu le rapport?
 2. Actuellement, combien d'heures en moyenne les chauffeurs de taxi accessibles sont-ils en disponibilité pour des déplacements privés par rapport aux nombres d'heures où ils sont embauchés par Para Transpo?
 3. Comparativement aux années précédentes, le nombre d'heures en disponibilité des chauffeurs de taxi accessibles pour les déplacements privés a-t-il augmenté ou diminué, ou demeure-t-il inchangé?
 4. Le Comité et le Conseil peuvent-ils s'attendre à des évaluations et des rapports périodiques sur l'efficacité de ce projet pilote?
 5. Le personnel peut-il fournir une liste de références particulières utilisées pour évaluer le projet pilote?
8. Autres questions
- Il n'y a aucune autre question.
9. Levée de la séance - La séance est levée à 15 h 40.
- Prochaine réunion – le jeudi 19 septembre 2024.

Original à être signé par
C. Zwierzchowski, Coordonnateur
du comité

Original à être signé par
Conseiller R. Brockington,
Président